

Description des tronçons

Doublement de la ligne existante avec coupure le long de la RD97 entre le nord de Cuers et le sud de Puget-ville, contournement de Gonfaron par le nord, contournement de Vidauban par le nord.

Communes : Puget-Ville, Carnoules, Pignans, Gonfaron, Le Luc, Le Cannet-des-Maures, Vidauban, Taradeau, Les Arcs

Enjeux et sensibilités

Zones urbanisées

Insertion dans des contextes urbains du doublement de la ligne existante au droit de Puget-Ville, de Carnoules, de Pignans, du Cannet des Maures, des Arcs: traitement des nuisances sonores, emprise de la dénivellation des passages à niveau.

Habitat diffus sur certaines portions de contournements en ligne nouvelle.

Agriculture

Emprise de l'élargissement de la ligne existante sur les vignobles AOC Côte de Provence.

Emprise sur les vignobles du shunt entre Cuers et Puget Ville et des départs et arrivées des contournements de Gonfaron et de Vidauban.

Milieus naturels

Les milieux sensibles traversés à noter : Val d'Argens à Entraigues, Colline de Taradeau, Contreforts de Gonfaron.

A noter des sites de fortes densités de tortue au droit du contournement de Gonfaron.

Paysage et Patrimoine

Insertion dans la traversée de l'Argens à l'amont de Vidauban.

Risques et ressources naturels

Vallée de l'Argens : prise en compte des risques inondation, en particulier après la crue de 2010.

Section E : Pierrefeu - Les Arcs

Ligne existante + contournement limité Gonfaron + nord Vidauban

Caractéristiques techniques

(Evaluation moyenne pour le fuseau)

Longueur totale

42 km

Longueur de tunnels

3 km minimum

Coût

1,1 Mds €

CE 2008

Temps de parcours théorique

13 min

Vitesse moyenne

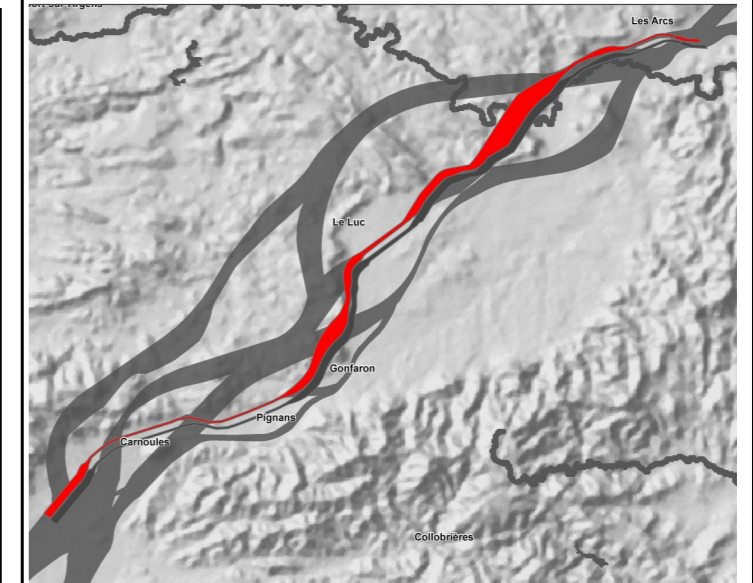
190 km/h

Éléments - clés

Cette option de combinaison ligne existante / ligne nouvelle maximise les longueurs de doublement de la ligne existante tout en évitant les traversées urbaines les plus délicates et en supprimant les principaux puits de vitesse.

Certaines courbes conservées limitent toutefois le potentiel de vitesse.

L'aménagement de la ligne existante peut s'avérer délicat à proximité de certaines agglomérations (Puget-Ville ou Le Cannet, notamment).



Scénarios avec lesquels ce tronçon de fuseau est compatible

Scénario

1

Scénario

2

Scénario

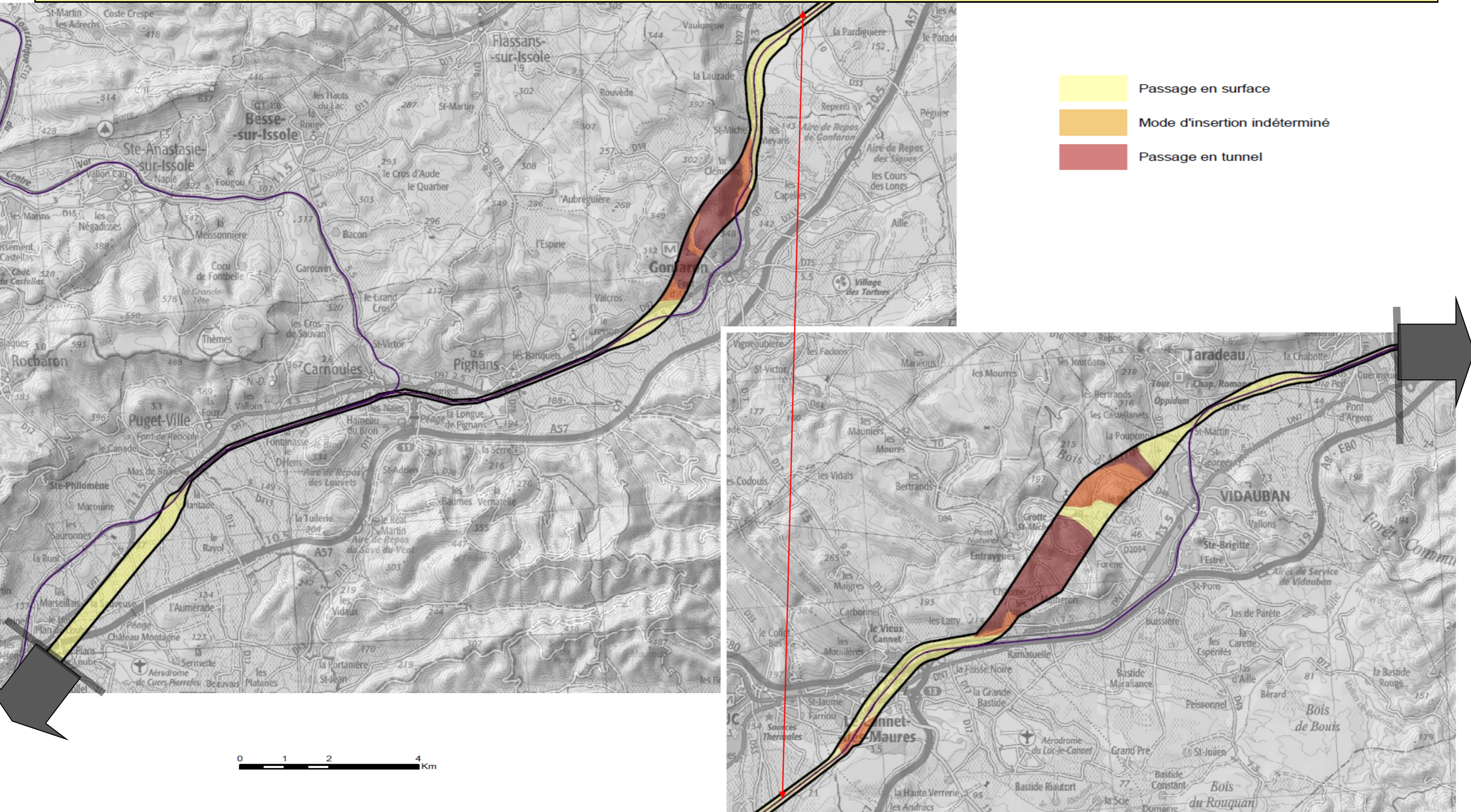
3

Scénario

4

Section E : Pierrefeu - Les Arcs

Ligne existante + contournement limité Gonfaron + nord Vidauban



Description des tronçons

Doublement de la ligne existante avec coupure le long de la RD97 entre le nord de Cuers et le sud de Puget-ville, contournement de Pignans et Gonfaron par le nord, contournement de Vidauban par le sud.

Communes : Puget-Ville, Carnoules, Pignans, Gonfaron, Le Luc, Le Cannet-des-Maures, Vidauban, Taradeau, Les Arcs

Enjeux et sensibilités

Zones urbanisées
 Insertion dans des contextes urbains du doublement de la ligne existante au droit de Puget-Ville, de Carnoules et du Canet des Maures : traitement des nuisances sonores, emprise de la dénivellation des passages à niveau.
 Habitat diffus sur certaines portions de contournements en ligne nouvelle, notamment au sud de Vidauban.
 Raccordements des contournements à la ligne nouvelle localement délicats (notamment, au sud du Luc).

Agriculture
 Emprise de l'élargissement de la ligne existante sur les vignobles AOC Côte de Provence.
 Emprise sur les vignobles du shunt entre Cuers et Puget Ville et des départs et arrivées des contournements de Gonfaron et de Vidauban.

Milieus naturels
 Les milieux sensibles traversés à noter : Massif de Roquebrune, Marais de Redon et de Bonne Cougne, Contreforts de Peyloubier et collines de Pourcieux et de Jas d'Aille, Contreforts de Gonfaron.
 A noter des sites de fortes densités de tortue au droit du contournement de Gonfaron.
 Un point délicat également dans le contournement sud de Vidauban (zones d'évitement et de compensation imposées lors des travaux d'extension de l'aire d'autoroute).

Paysage et Patrimoine
 Enjeu général d'inscription dans un paysage de qualité.
 Un enjeu particulier de sortie de la ligne dans les contreforts au nord de Gonfaron.

Risques et ressources naturels
 Vallée de l'Argens : prise en compte des risques inondation, en particulier après la crue de 2010.

Section E : Pierrefeu - Les Arcs

Ligne existante + contournement large Gonfaron + sud Vidauban

Caractéristiques techniques
(Evaluation moyenne pour le fuseau)

Longueur totale
41 km

Longueur de tunnels
3 km minimum

Coût
1,0 Mds €
 CE 2008

Temps de parcours théorique
10 min

Vitesse moyenne
260 km/h

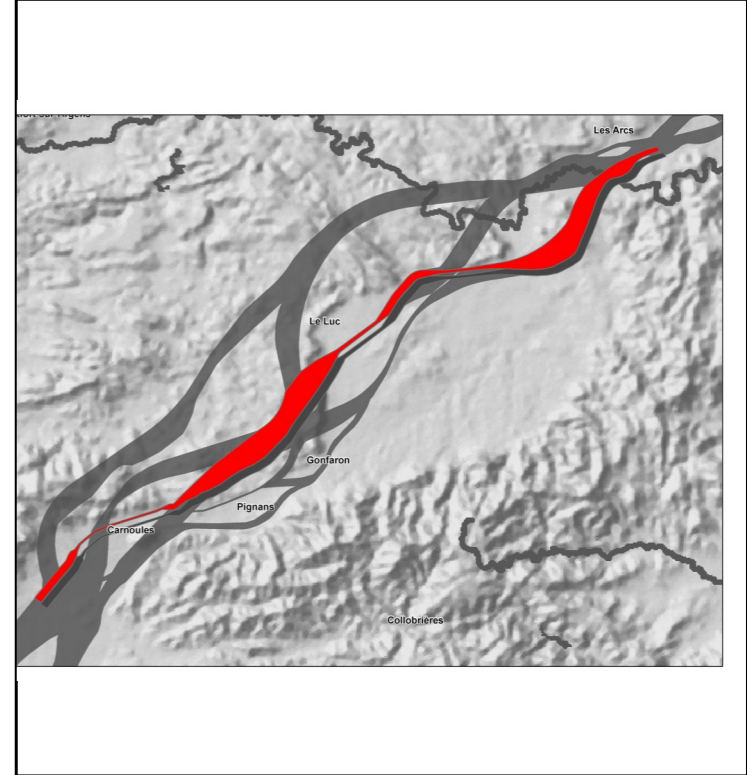
Éléments - clés

Cette option de combinaison ligne existante / ligne nouvelle propose un contournement plus important au droit de Pignans et Gonfaron que l'option E1. Elle évite encore davantage les traversées urbaines les plus délicates.

Elle permet des vitesses qui deviennent compétitives, en évitant les courbures les plus prononcées.

Le contournement plus important de Gonfaron réduit l'emprise sur les vignobles, mais traverse des milieux naturels assez sensibles (notamment, présence de tortues).

L'aménagement de la ligne existante peut s'avérer délicat à proximité de certaines agglomérations (Puget-Ville ou Le Cannet, notamment).

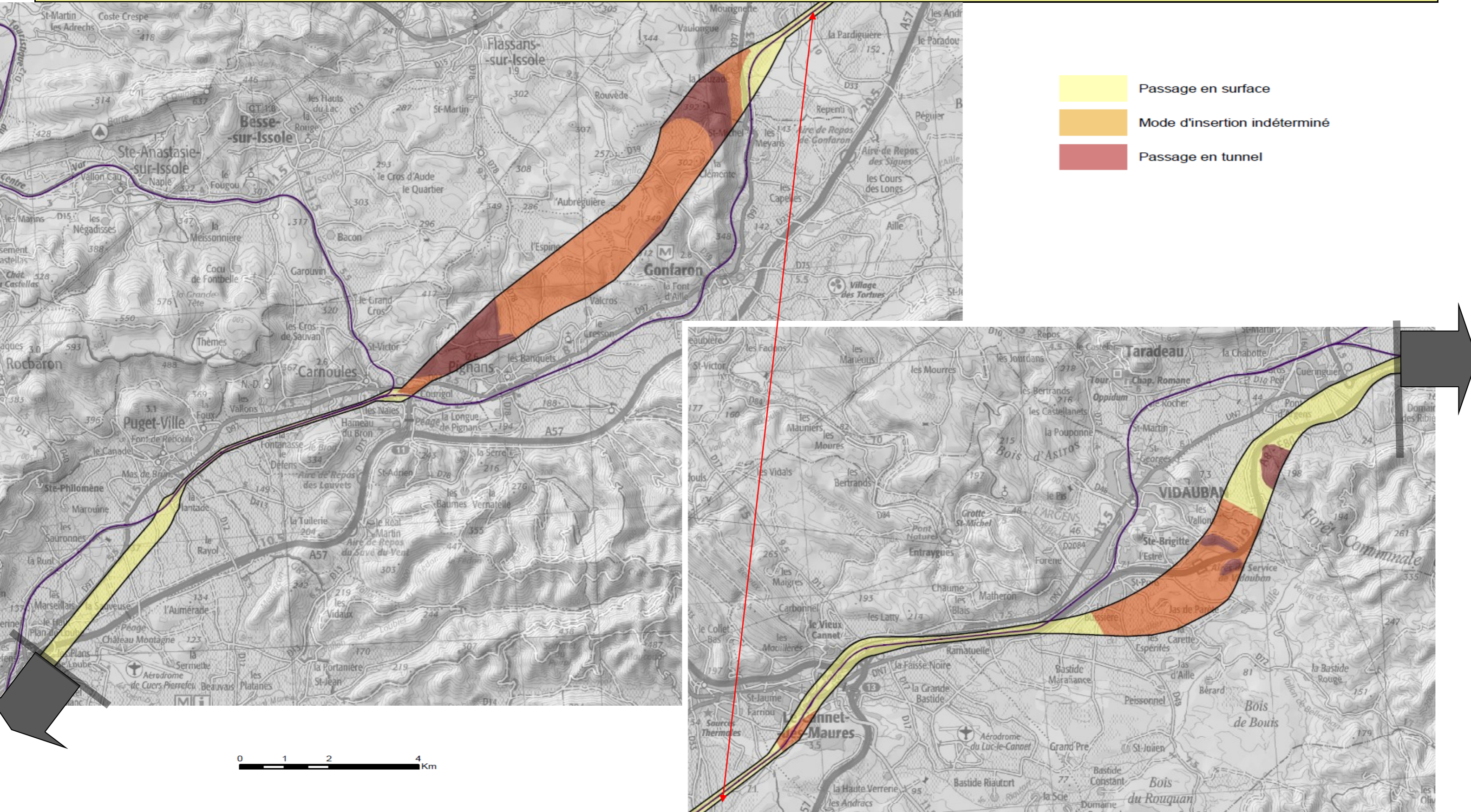


Scénarios avec lesquels ce tronçon de fuseau est compatible

Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4
-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Section E : Pierrefeu - Les Arcs

Ligne existante + contournement large Gonfaron + sud Vidauban



Description des tronçons

Jumelage maximal avec l'autoroute A57 depuis Cuers jusqu'au Cannet des Maures, contournement de Vidauban par le sud.

Communes : Puget-Ville, Carnoules, Pignans, Gonfaron, Le Luc, Le Cannet-des-Maures, Vidauban, Taradeau, Les Arcs

Enjeux et sensibilités

Zones urbanisées
Ce tronçon contourne au maximum les zones urbanisées.

Agriculture
Ce tronçon traverse principalement des vignobles AOC Cote de Provence qui bordent l'autoroute (notamment sous-appellation Pierrefeu).

Milieus naturels
Le jumelage avec l'autoroute conduit paradoxalement à traverser des milieux sensibles : le secteur le plus difficile est le passage au droit du Cannet des Maures, où l'autoroute s'insère entre la Réserve Naturelle de la Plaine des Maures, et le site de la Pardiguière classé en APPB, avec à l'extrémité le site de compensation de Badelune.

A noter également des milieux sensibles au sud de Carnoules.

Un point délicat également dans le contournement sud de Vidauban (zones d'évitement et de compensation imposées lors des travaux d'extension de l'aire d'autoroute).

Paysage et Patrimoine
Enjeu général d'inscription dans un paysage de qualité.
Un enjeu particulier d'image de la ligne nouvelle depuis l'autoroute.

Risques et ressources naturelles
Vallée de l'Argens : prise en compte des risques inondation, en particulier après la crue de 2010.

Section E : Pierrefeu - Les Arcs

Jumelage A57

Caractéristiques techniques
(Evaluation moyenne pour le fuseau)

Longueur totale
42 km

Longueur de tunnels
0 km minimum

Coût
0,9 Mds €
CE 2008

Temps de parcours théorique
10 min

Vitesse moyenne
250 km/h

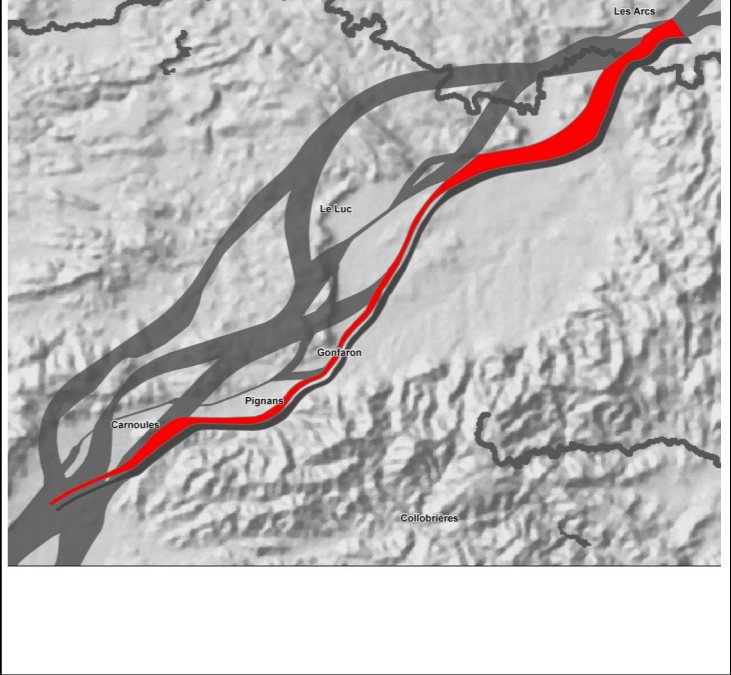
Éléments - clés

Cette option respecte l'esprit du jumelage avec les infrastructures existantes, en privilégiant le jumelage avec l'autoroute A57.

Ce jumelage ne peut être qu'approximatif, en raison des contraintes géométriques différentes qui s'imposent à une autoroute et à une LGV.

Il permet d'éviter de créer une nouvelle coupure dans le territoire, à condition de soigner les continuités, notamment écologiques, à travers cette double infrastructure.

Cette option traverse malgré tout des zones environnementales sensibles (notamment au voisinage de la Réserve Naturelle de la Plaine des Maures) et des zones de vignoble.

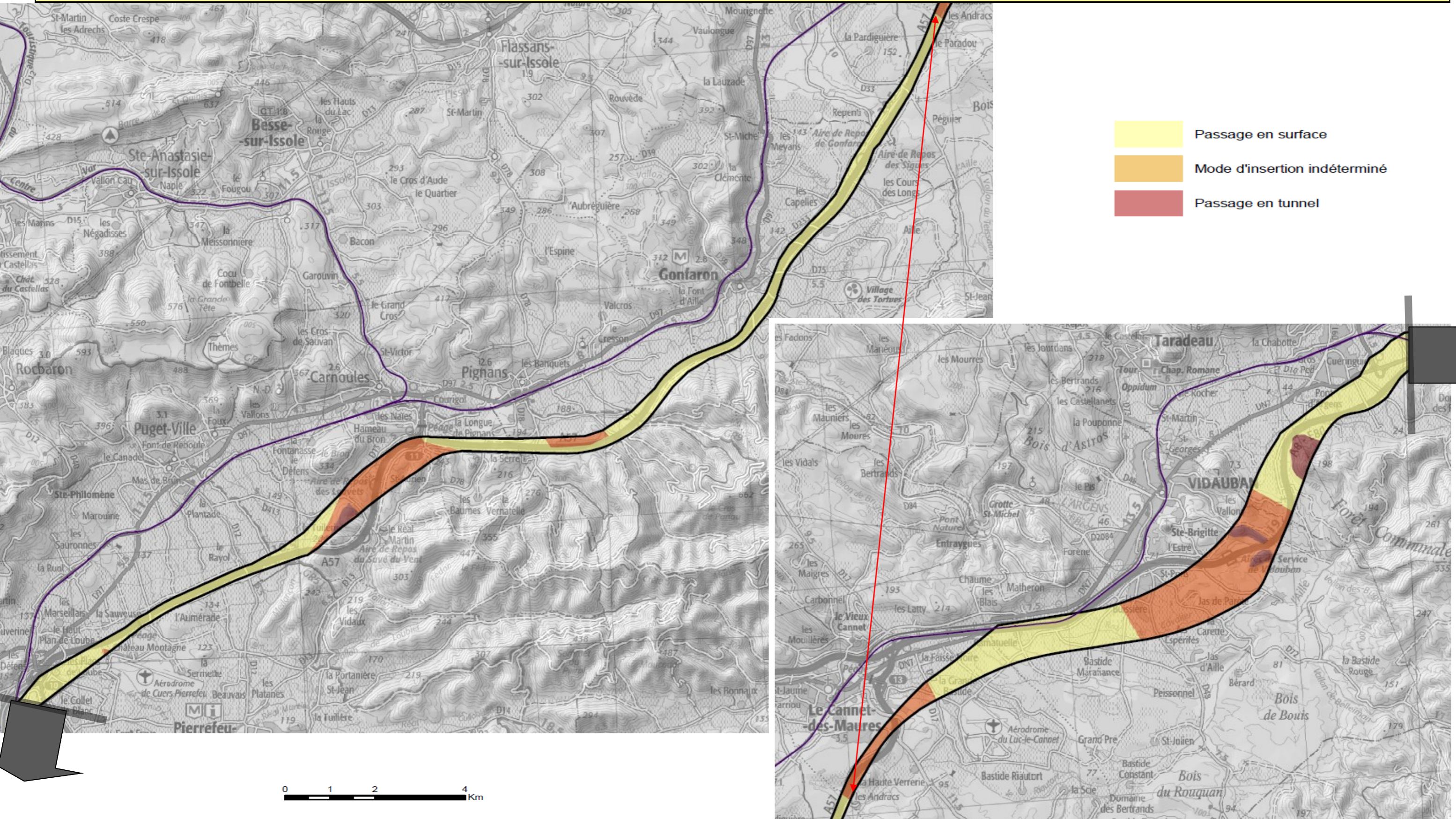


Scénarios avec lesquels ce tronçon de fuseau est compatible

Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4
-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Section E : Pierrefeu - Les Arcs

Jumelage A57



Description des tronçons

Passage au nord de Pierrefeu, au sud de Carnoules, au nord de Gonfaron, puis jumelage avec l'autoroute A57 et contournement de Vidauban par le sud.

Communes : Puget-Ville, Pierrefeu, Carnoules, Pignans, Gonfaron, Le Luc, Le Cannet-des-Maures, Vidauban, Taradeau, Les Arcs

Enjeux et sensibilités

Zones urbanisées

Cette option évite les zones les plus urbanisées: elle traverse toutefois des zones d'habitat diffus, notamment au sud de Vidauban.

Agriculture

Des emprises significatives sur les vignobles AOC Côte de Provence, notamment au droit de Pierrefeu (sous-appellation Pierrefeu), au nord de Gonfaron et au sud de Vidauban.

Milieus naturels

Le jumelage avec l'autoroute conduit à traverser un secteur difficile au droit du Cannet des Maures, où l'autoroute s'insère entre la Réserve Naturelle de la Plaine des Maures, et le site de la Pardiguière classé en APPB, avec à l'extrémité le site de compensation de Badelune.

A noter également des milieux sensibles au sud de Carnoules.

Un point délicat également dans le contournement sud de Vidauban (zones d'évitement et de compensation imposées lors des travaux d'extension de l'aire d'autoroute).

Enfin, entre Pignans et Le Luc, le projet traverse des espaces périphériques des marais de Bonnacougne et les contreforts de Gonfaron qui abritent des habitats denses de tortue.

Paysage et Patrimoine

Enjeu général d'inscription dans un paysage de qualité.

Enjeu particulier d'insertion de la traversée du sillon permien au niveau de Pignans puis au nord de Gonfaron.

Risques et ressources naturels

Vallée de l'Argens : prise en compte des risques inondation, en particulier après la crue de 2010.

Section E : Pierrefeu - Les Arcs

Nord Pignans - Nord Gonfaron - A57 - sud Vidauban

Caractéristiques techniques

(Evaluation moyenne pour le fuseau)

Longueur totale

40 km

Longueur de tunnels

6 km minimum

Coût

1,2 Mds €

CE 2008

Temps de parcours théorique

7 min

Vitesse moyenne

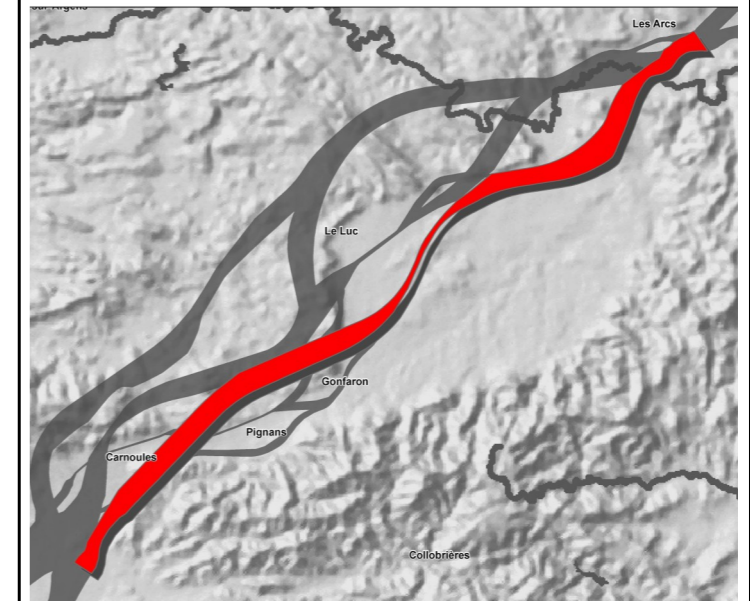
330 km/h

Éléments - clés

Cette option de ligne nouvelle garde des éléments de jumelage, notamment avec l'autoroute.

L'emprise sur les zones agricoles est localement significative (Pierrefeu, Gonfaron—Le Luc, Vidauban).

Des milieux naturels très sensibles sont touchés, notamment dans le passage entre la Réserve Naturelle de la Plaine des Maures et le site de la Pardiguière : il y a là un point très difficile.



Scénarios avec lesquels ce tronçon de fuseau est compatible

Scénario

1

Scénario

2

Scénario




3

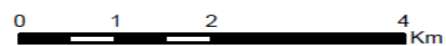
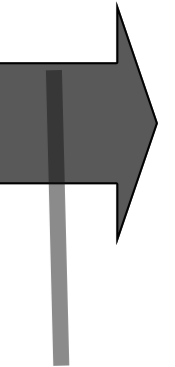
Scénario

4

Section E : Pierrefeu - Les Arcs

Nord Pignans - Nord Gonfaron - A57 - sud Vidauban

-  Passage en surface
-  Mode d'insertion indéterminé
-  Passage en tunnel



Description des tronçons

Passage entre Puget-Ville et Carnoules, passage au nord de Carnoules et de Gonfaron, jumelage avec la ligne existante dans le secteur du µLuc / Le Cannet-des-Maures, contournement de Vidauban par le nord.

Communes : Puget-Ville, Pierrefeu, Carnoules, Pignans, Gonfaron, Le Luc, Le Cannet-des-Maures, Vidauban, Taradeau, Les Arcs

Enjeux et sensibilités

Zones urbanisées
 Cette option évite les zones les plus urbanisées: elle traverse toutefois des zones d'habitat diffus.
 Un enfouissement sans doute nécessaire au droit du Cannet des Maures pour limiter les nuisances.

Agriculture
 Cette option traverse sur près de 6 km les vignobles entre Puget-Ville et Pierrefeu. Il touche également les zones agricoles de la vallée de l'Argens.

Milieus naturels
 Entre Carnoules et Le Luc, le projet traverse des espaces périphériques des marais de Bonnacougne et les contreforts de Gonfaron qui abritent des habitats denses de tortue.
 Il concerne aussi assez largement la vallée de l'Argens (site Natura 2000).

Paysage et Patrimoine
 Enjeu général d'inscription dans un paysage de qualité.
 Enjeu particulier d'insertion dans les contreforts du sillon permien au niveau de Carnoules puis au nord de Gonfaron.
 Enjeu fort d'insertion dans la vallée de l'Argens à l'amont de Vidauban.

Risques et ressources naturelles
 Vallée de l'Argens : prise en compte des risques inondation, en particulier après la crue de 2010. Cette option longe la vallée de l'Argens sur plus de 5 km.

Section E : Pierrefeu - Les Arcs

Nord Carnoules - Nord Gonfaron - Cannet - Nord Vidauban

Caractéristiques techniques
(Evaluation moyenne pour le fuseau)

Longueur totale
42 km

Longueur de tunnels
7 km minimum

Coût
1,3 Mds €
 CE 2008

Temps de parcours théorique
9 min

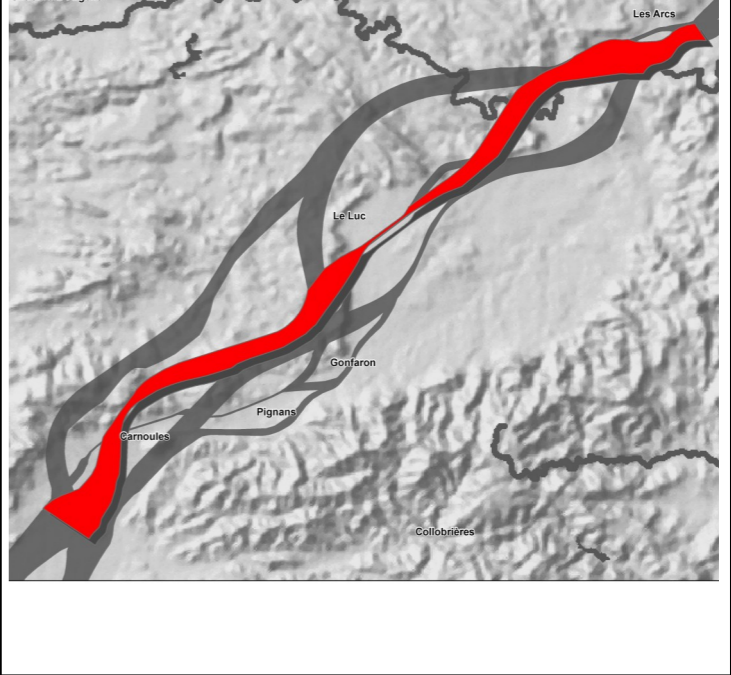
Vitesse moyenne
270 km/h

Éléments - clés

Une option de ligne nouvelle ponctuellement jumelée avec la ligne existante au Luc.

De contraintes notables à la fois vis-à-vis des milieux naturels et de l'agriculture (et quelques secteurs d'habitat diffus), mais de même intensité globale sans doute que les autres options.

Certains éléments de cette option paraissent mériter d'être étudiés, et repris le cas échéant dans un nouvel agencement des éléments de fuseau possible.

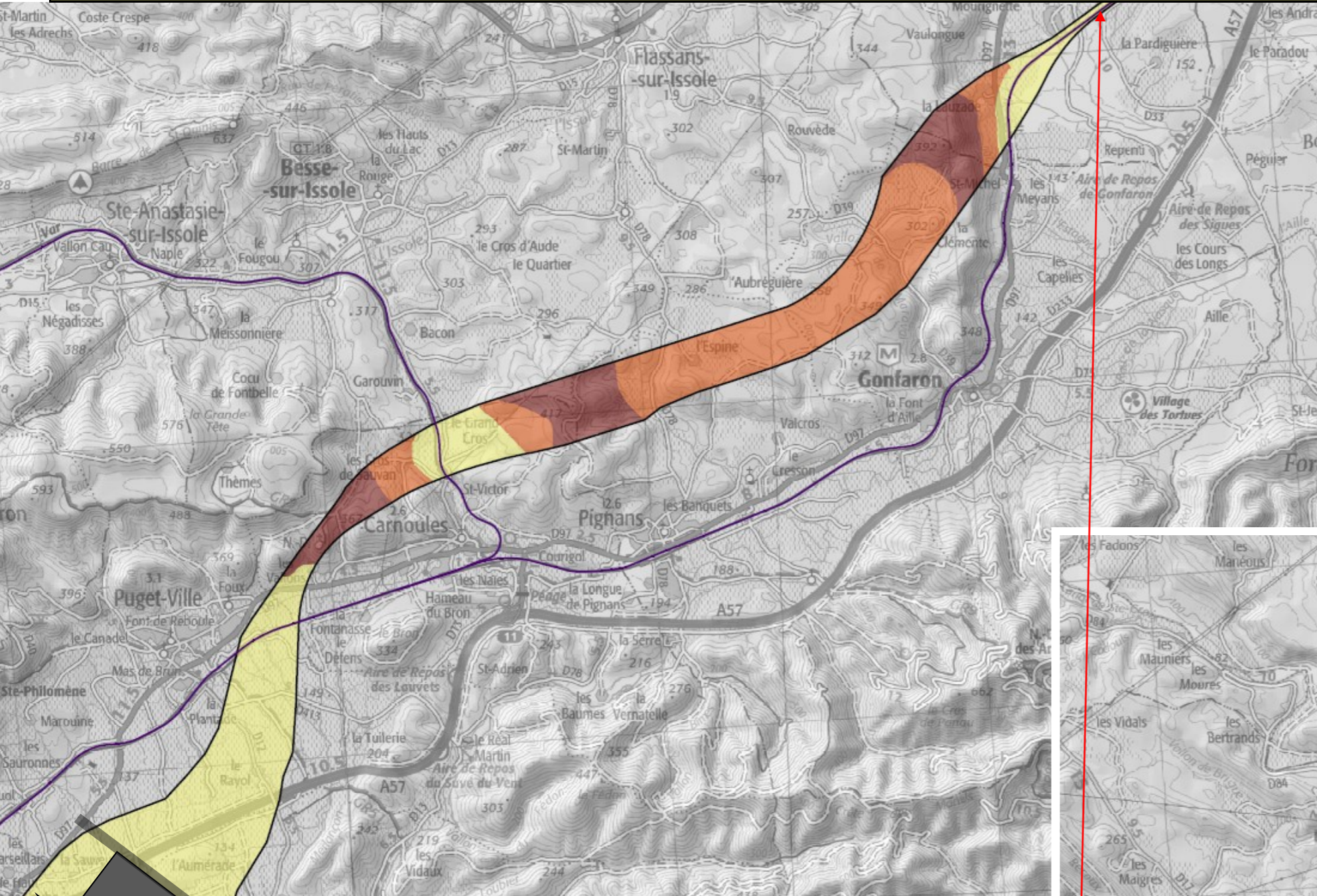


Scénarios avec lesquels ce tronçon de fuseau est compatible

- Scénario**
1
- Scénario**
2
- Scénario**
3
- Scénario**
4

Section E : Pierrefeu - Les Arcs

Nord Carnoules - Nord Gonfaron - Cannel - Nord Vidauban



- Passage en surface
- Mode d'insertion indéterminé
- Passage en tunnel

